AVERTISSEMENTS AGRICOLES DLP 25-3-76 167703

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION de la STATION "AQUITAINE"
GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Chemin d'Artigues, 33150 CENON - Tél. 86.22.75 - 86.24.35

ABONNEMENT ANNUEL
50,00 Francs
Sous-Régisseur d'Avances et de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture
C. C. P. : BORDEAUX 6702-46 X

23 Mars 1976 - Bulletin Technique n° 61

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

Compte tenu de l'évolution assez rapide de la végétation et des conditions climatiques instables qui règnent actuellement sur la région, il est conseillé d'exécuter un nouveau traitement fongicide sur pommiers et poiriers dès réception de ce bulletin, dans les vergers qui n'ont pas été couverts depuis le 15 mars.

PUCERONS DU POMMIER

Les premières fondatrices et jeunes colonies de pucerons verts et de pucerons cendrés sont observées depuis quelques jours dans les vergers de pommiers.

Nous conseillons donc aux arboriculteurs d'observer attentivement leurs arbres. Un traitement insecticide est à prévoir au stade E2, juste avant l'ouverture des premières fleurs pour respecter les abeilles, lorsque le seuil de 2 % de bouquets floraux abritant des pucerons cendrés est atteint.

Ce traitement sera dirigé également contre les premières chenilles de tordeuses ou de défoliatrices. Compte tenu de l'époque précoce de ce traitement, les insectes auxiliaires sont encore très peu nombreux, et les produits polyvalents peuvent être employés sans grand danger pour les équilibres biologiques. En conséquence, utiliser un insecticide efficace à la fois contre pucerons et chenilles :

- azinphos (nombreuses spécialités)
- méthidathion (Ultracide 20)
- phosalone (Azofène, Dynalone, Zolone)

MONILIA DU PRUNIER

De nombreux chancres existent cette année sur les rameaux de pruniers ; En conséquence, des attaques de monilia sont à craindre au moment de la floraison. Nous conseillons donc d'appliquer au fur et à mesure de l'apparition du stade E-F (début floraison), une pulvérisation fongicide avec une des matières actives ci-dessous :

- bénomyl (Benlate) à 300 g/MA par hectare
- folpel (nombreuses spécialités) à 1 kg/MA par hectare
- méthylthiophanate (Pelt 44) à 700 g/MA par hectare
- mancozèbe (Dithane M 45, Sandozèbe) à 1,6 kg/MA par hectare
- thirame (nombreuses spécialités) à 2 kg/MA par hectare.

TRAITEMENTS DES FRAISIERS SOUS ABRIS

Les fraisiers sous abris non chauffés, atteignent progressivement les stades D-E, à partir desquels débute la sensibilité maximum au botrytis.

.../...

P 151

Nous rappelons que l'irrigation par aspersion et les fumures azotées trop abondantes doivent être proscrites car elles sensibilisent le fraisier à la maladie, et les traitements deviennent insuffisants pour assurer une protection correcte.

Par contre, le botrytis n'est pas un problème grave dans les cultures irriguées sous gaine, et dans lesquelles, grâce à une bonne aération, on évite les condensations trop abondantes mouillant le feuillage.

La lutte chimique contre le botrytis comprend essentiellement 3 pulvérisations fongicides ;

- au stade D (boutons blancs)
- au cours de la floraison
- en fin de floraison

On choisira une des matières actives ci-dessous :

- bénomyl (1 kg de Benlate par hectare)
- carbendazim (1 kg de Bavistine par hectare ou 850 g de Derosal par hectare)
- dichlofluanide (2,5 kg d'Euparène par hectare)
- méthylthiophanate (2 kg de Pelt 44 par hectare ou 3 kg de Pelt 44 liquide.)

Dans les cultures où on observe actuellement la présence de pucerons, (seuil de tolérance : 10 pucerons par foliole) on pourra intervenir, avant le début de la floraison, pour respecter les abeilles, avec une des matières actives suivantes :

- dichlorvos (nombreuses spécialités)
- diméthoate (nombreuses spécialités)
- formothion (Anthio fort)
- mévinphos (nombreuses spécialités)
- phosalone (Azofène, Dynalone, Zolone)

aux doses recommandées par les fabricants.

DESHERBAGE DE LA VIGNE

Les précipitations importantes de la mi-mars ont activé les levées des adventices. C'est le moment d'utiliser les herbicides efficaces à la fois en pré et post-levée sur les annuelles (stade plantule).

- diuron + huile (Sépidiol), à la dose de 8 litres 5 de produit commercial par hectare jusqu'au stade 5 cm. des adventices, dans les vignobles d'au moins 5 ans pour détruire les mauvaises herbes annuelles.

- diuron + linuron + terbacile (Trisol) à la dose de 2750 g de produit commercial par hectare sur sols francs. Sur les sols argileux, ou à forte teneur en matière organique, porter cette dose à 3750 g/ha, la réduire à 2500 g/ha en sols légers, sableux. Cette association, active seulement sur annuelles jusqu'au stade 5 cm doit être appliquée sur vignoble d'au moins 2 ans.

- dinosèbe sel d'ammonium (nombreuses spécialités) à la dose de 2750 g/MA/ha. Cet herbicide de contact n'est est efficace que sur annuelles au stade plantule 1 à 3 feuilles et par une température d'au moins 15°.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie et
L'Ingénieur des Travaux Agricoles
chargés des Avertissements Agricoles
J. TOUZEAU - P. TISSE

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la circonscription phytosanitaire "Aquitaine"
M. LARGE

Imprimerie de la Station de BORDEAUX
Directeur-Gérant : P. JOURNET
Inscription à la C.P.P.P. N° 524 AD -